



INFO NEGO

13 janvier 2025 – INFO-NÉGO #16

Bonjour chers membres,

Bien que nous n'ayons pas encore de confirmation officielle concernant d'éventuelles journées de grève dans les CPE syndiqués avec la CSN, il est fort probable que celles-ci soient annoncées prochainement. Voici donc quelques rappels importants :

Vacances

- Lors d'une **grève d'une journée**, une travailleuse ayant des vacances planifiées peut les maintenir. Toutefois, **elle ne sera pas payée pour la journée de grève** et sa journée de vacances sera remise en banque pour une reprise ultérieure.
 - Exemple : Si une semaine de vacances est prévue, la travailleuse peut prendre sa semaine, mais la journée de grève ne sera pas payée et sera remplacée dans sa banque de vacances.
- Lors d'une **grève illimitée**, les vacances prévues **ne peuvent être prises** et seront remises en banque pour être reprises plus tard dans l'année.

CNESST

- Une travailleuse en arrêt de travail sous la CNESST n'est pas payée par l'employeur, mais par la CNESST. Par conséquent, il n'y a pas d'impact direct pour l'employeur quant au versement de l'indemnité pour cette journée de grève.
- Nous vous recommandons :
 - D'aviser l'agent d'indemnisation à la CNESST.
 - De vérifier avec votre mutuelle de prévention si l'imputation de ces sommes à votre dossier d'employeur, le cas échéant, pourrait nécessiter une contestation.

Assurance-chômage

- Le même principe s'applique :
 - Informez l'agent responsable des journées de grève.
 - Ces journées ne seront pas bancables ni reportées.

Négociation

- Nous vous tiendrons informés dès que l'APCPE aura plus d'informations sur les journées de grève possibles.
- **Rappel** : Ces journées de grève concernent la négociation **au palier national**, et non au palier régional.
- Le comité de négociation régional poursuit les rencontres avec la partie syndicale. Les prochaines rencontres auront lieu les **21 et 29 janvier**.

Nous vous remercions de votre collaboration et restons disponibles pour répondre à vos questions. Ensemble, continuons à avancer dans cet important processus de négociation.

Votre dévoué comité de négociation